

ÉCONOMIE

Écoute et soutien auprès des entreprises du Diois

La crise sanitaire liée au COVID-19 impacte fortement l'activité des entreprises du Diois. Afin de leur apporter son soutien, la CCD maintient un lien téléphonique avec le maximum d'entre elles et reste à leur écoute.

Plus de 200 entreprises contactées par téléphone

L'équipe de la CCD a reçu un très bon accueil téléphonique de la part des 220 entreprises locales contactées pour échanger sur les difficultés rencontrées pendant cette crise inédite. La plupart des entreprises ont réalisé les démarches de demande de 1500 € d'indemnité et certaines ont obtenu un prêt de trésorerie garanti, dans le cadre du fond de solidarité nationale.

Une saison et une après saison touristique en questionnement

En attente des délais et du protocole de reprise de leur secteur, les professionnels du tourisme ont exprimé leur inquiétude, ainsi qu'un fort besoin d'accompagnement. Si beaucoup n'avaient pas démarré la saison au début de la crise, les chefs d'entreprises s'orientent vers une saison à minima, contraints de réduire les embauches. Cette situation aura donc des effets négatifs sur l'emploi saisonnier, important dans le Diois.

La saison qui se dessine, autour de l'accueil d'une clientèle plus locale aura également des impacts sur de nombreux secteurs liés au tourisme. Autre conséquence, la suite de cette saison touristique particulière s'annonce compliquée pour l'ensemble des professionnels du tourisme, lorsque des problèmes de trésorerie seront à résoudre au cours de l'automne et de l'hiver prochains.

Commerces et restauration, une reprise attendue

Si de nombreux commerces ont arrêté toute activité pendant le confinement, d'autres ont pu rester ouverts, mais ont subi une baisse de 20 % à 50 % de leur chiffre d'affaires. Avec le déconfinement, la réouverture des commerces s'organise, participant à nouveau à la vie des centres bourgs et au lien social. Le secteur de la restauration devrait bénéficier de mesures de soutien renforcées. Les restaurateurs du Diois attendent la date et les modalités de réouverture qui devraient être précisées fin mai.

Des filières viticole et brassicole impactées

La Clairette, vin festif par excellence, tout comme les bières locales, ont connu une forte baisse de leurs ventes depuis le début de la crise. La reprise de ces filières très liées au tourisme et à l'événementiel (fêtes et festivals) s'avère problématique.

ORGANISATION DES SERVICES

Les services de la Communauté des communes réouvrent au public

Après la réouverture des aires de tri, il est à présent possible de prendre rendez-vous auprès des services de la CCD.

Accès aux aires de tri et de réemploi

Depuis le 11 mai, l'accès aux aires de tri est ouvert à tous les usagers selon les horaires habituels et dans le respect des gestes barrières. Les élus et l'équipe de la CCD vous remercient pour votre patience en cas d'attente. **Pensez à trier vos déchets au moment du chargement pour faciliter votre dépôt.**

Des questions ? Prenez rendez-vous.

Vous avez des questions sur votre dossier d'urbanisme, une demande à faire auprès du SPANC pour votre assainissement individuel, des informations à demander en tant que porteur de projet, ... Contactez l'accueil de la CCD au 04 75 22 29 44 ou par mail contact@paysdiois.fr pour obtenir un rendez-vous.

L'accueil physique est à nouveau ouvert le matin de 8h45 à 12h.

Bâtiment et garages, une continuité malgré la crise

Malgré deux semaines d'arrêt, le secteur du bâtiment bénéficie d'une reprise partielle, mais avec parfois des délais plus longs d'approvisionnement. Il en est de même pour les garages.

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, des commandes effectives

Dans ce secteur, les entreprises n'ont pas arrêté leur activité, mais ont parfois observé une baisse de leur chiffre d'affaires liée à l'absence de certains salariés, notamment en raison de garde d'enfants. Les commandes, elles, ne manquent pas, mais quelques soucis d'approvisionnement et de livraison peuvent encore avoir lieu.

Des mesures urgentes à mettre en place

La crise actuelle met en évidence la fragilité de nombreuses entreprises du Diois, que l'équipe de la CCD prévoit d'accompagner jusqu'en 2021, selon leurs besoins. Dans ce contexte, un fonds régional d'urgence devrait se mettre en place prochainement, abondé par la CCD, le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque des territoires. La Communauté des Communes du Diois est en réflexion pour participer à hauteur de 2€ par habitant à cette avance remboursable.

> Contact 04 75 22 29 44

Une liste des contacts utiles régulièrement mise à jour est disponible sur la page d'accueil du site www.paysdiois.fr

Soutenir nos commerçants

Pour soutenir les commerces les plus en difficulté, l'union des Commerçants C'tout Die lance une collecte de fonds sur <https://www.helloasso.com/associations/acad-ctoutdie/formulaires/2/widget>

Des tirelires sont également à disposition chez les commerçants.

Une aire de tri et de réemploi rénovée à la Motte Chalancon



La déchetterie de la Motte-Chalancon, devenue aire de tri et de réemploi, est à nouveau ouverte aux usagers depuis mercredi 13 mai. Désormais, près de 35 catégories de matériaux peuvent y être traitées.

La Motte-Chalancon est le second site ayant bénéficié du plan de modernisation du parc de déchetteries de la Communauté des communes du Diois.

Objectif : moins remplir la benne d'encombrants, la plus chère et la seule dont le contenu est enfoui. Tous les autres matériaux sont valorisés, par réemploi, recyclage ou production d'énergie.